



## COMMUNIQUÉ

*POUR DIFFUSION IMMÉDIATE*

*INCENDIE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE*

### **LA VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES FAIT LE POINT ET ANNONCE LES ÉTAPES À VENIR**

Saint-Lin-Laurentides, le 25 juillet 2018 - C'est en présence de ses partenaires que l'équipe de la Ville de Saint-Lin-Laurentides a tenu une conférence de presse pour annoncer les mesures mises en place pour atténuer la grande perte occasionnée par l'incendie de sa bibliothèque municipale. D'entrée de jeu, le maire, M. Patrick Massé, a tenu à souligner l'importance pour l'administration d'offrir un accès gratuit à la lecture aux Saint-Linois.

« Une bibliothèque, c'est un lieu d'information, d'enseignement, de consommation de la culture pour une communauté. Nous allons reconstruire notre bibliothèque, pour qu'elle joue son rôle de locomotive de l'offre culturelle municipale et pour ouvrir un espace de vie communautaire aux Saint-Linois », a annoncé Patrick Massé.

### **Déploiement d'un plan d'action**

Pour assurer la mise en place d'un service temporaire et répondre promptement aux questionnements et attentes des citoyens, c'est l'ensemble de l'équipe municipale qui s'est mobilisée, permettant ainsi d'annoncer un plan d'action dix jours après l'événement.

Des locaux temporaires ont été désignés et sont en cours d'aménagement dans l'ancien garage municipal, situé derrière l'hôtel de ville au 252, rue J.-H. Corbeil. L'équipe de la bibliothèque y recueille et traite les dons de livres provenant de la population. Les livres de la collection qui étaient en circulation au moment de l'incendie, soit approximativement 5 000 titres, pourront y être retournés dès le 6 août, alors qu'on vise une reprise du service de prêt à Saint-Lin-Laurentides au début de l'automne. Le service de prêts entre bibliothèques via le Réseau BIBLIO des Laurentides reprendra dans l'intervalle.

### **Donner accès à des bibliothèques**

Le maire a également annoncé la conclusion d'ententes donnant accès, pour les Saint-Linois, aux bibliothèques municipales de six municipalités voisines : « Comme des collègues avaient clairement annoncé qu'ils souhaitaient nous aider, nous avons fait appel à eux et je suis très heureux de vous annoncer qu'ils ont répondu à l'appel. Les Saint-Linois pourront donc aller



emprunter des livres aux bibliothèques de Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Sainte-Sophie, Sainte-Anne-des-Plaines et Mascouche », a annoncé Patrick Massé. Ce dernier a d'ailleurs souligné avec fierté la présence de M. Yves Prud'homme, maire de Saint-Roch-de-l'Achigan, Mme Odette Lavallée, conseillère municipale de Saint-Calixte, M. Jean-Pierre Charron, maire de Sainte-Julienne, Mme Sophie Astri, mairesse suppléante de Sainte-Sophie, M. Guy Charbonneau, maire de Sainte-Anne-des-Plaines et M. Guillaume Tremblay, maire de Mascouche.

« Tous ont su faire preuve de flexibilité et surtout, de générosité, et ce, même durant la période des vacances qui bat son plein. Du vrai bon travail d'équipe. Merci à vous d'ouvrir les portes de vos bibliothèques à mes citoyens! », a lancé Patrick Massé à ses collègues.

*L'incendie de la bibliothèque municipale a eu lieu le 15 juillet 2018. Malgré un travail exceptionnel du Service de sécurité incendie de la Ville et de cinq autres services appelés en renforts, le bâtiment, de même que la collection de 58 000 livres et périodiques a été déclarée perte totale. Aussitôt la nouvelle répandue, la Ville de Saint-Lin-Laurentides a pu compter sur un fort mouvement de solidarité et de soutien de la population, permettant ainsi une mobilisation rapide et efficace. La Ville tient à remercier chaleureusement les citoyens de Saint-Lin-Laurentides et d'un peu partout au Québec de leur sollicitude.*

-30-

Informations : Élisabeth Sourdif  
Directrice aux communications, aux événements spéciaux et aux organismes  
450 439-3130, poste 7290  
e.sourdif@saint-lin-laurentides.com